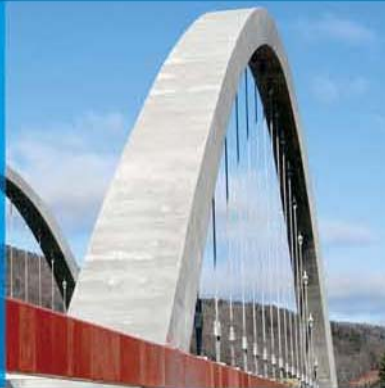


MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Suivi environnemental des puits d'alimentation en eau 2^e année

N° 0155-03-110(226)20





**SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES PUIITS
D'ALIMENTATION EN EAU, 2^E ANNÉE
ROUTE 155**

**MUNICIPALITÉ : SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC
CHAÎNAGES : 3+765 @ 6+365**

Transmis à : Monsieur Sébastien Rheault, ing.
Direction des projets
Direction générale de la Mauricie – Centre-du-Québec

Préparé par : Madame Geneviève Roux, t.t.p.
Secteur hydrogéologie
Direction de la géotechnique et de la géologie

Vérifié par : Monsieur Daniel Soucy, ing. M. Sc.
Secteur hydrogéologie
Direction de la géotechnique et de la géologie

N/Dossier : 0155-03-110(226)20
V/Projet : 154-82-0089

Québec, le 20 avril 2022

c.c. : Mme Janelle Potvin, ing.
M. Pierre Côté, ing.
M. Jonathan Goulet, t.t.p.




TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. PROGRAMME DE SUIVI.....	1
3. PUIITS ÉCHANTILLONNÉS	3
4. PARAMÈTRES ANALYSÉS	4
5. RÉSULTATS DES ANALYSES.....	5
6. CONCLUSION	6

ANNEXES

ANNEXE 1 Plan de localisation du projet et des puits cibles

ANNEXE 2 Fiches descriptives et plans de localisation des puits cibles

ANNEXE 3 Tableau synthèse des résultats des analyses d'eau

ANNEXE 4 Certificats d'analyses

ANNEXE 5 Tableau des normes et des recommandations pour la qualité de l'eau potable

Le registraire a supprimé certaines informations en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).

1. INTRODUCTION

À la suite des travaux de réaménagement d'un tronçon de la route 155 (route Ducharme) dans la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, un suivi environnemental de deux ans sur la qualité de l'eau de certains puits situés aux abords du projet a été initié au printemps 2019. Le suivi vise à déterminer si les travaux effectués causent des impacts négatifs aux puits. Le présent rapport contient et commente les résultats d'analyses d'eau obtenus suite à la campagne d'échantillonnage de deuxième année (2020) effectuée dans le cadre de ce suivi.

2. PROGRAMME DE SUIVI

Dans les grandes lignes, le programme de suivi stipule que l'échantillonnage des puits est fait à chaque printemps sur une période de deux ans avec, au besoin, une année supplémentaire « optionnelle » advenant que des fluctuations importantes soient observées dans les résultats d'analyses de l'eau. L'an 1 du suivi débute au premier printemps suivant la mise en service du tronçon de route concernée.

Trois situations peuvent survenir durant cette période de suivi :

1. Le suivi démontre une constance de la qualité de l'eau des puits-cibles échantillonnés.

Dans ce cas, le suivi environnemental prendrait fin après ces deux années.

2. Le suivi démontre une augmentation significative de la teneur d'un ou plusieurs paramètres, tout en demeurant en deçà des critères de qualité recommandés, et la cause est ou peut être reliée à la construction ou à l'entretien du secteur de route concernée.

Dans ce cas, le suivi environnemental sera prolongé d'au moins une année supplémentaire, jusqu'à ce que la teneur d'équilibre soit atteinte.

3. Le suivi révèle une augmentation d'un ou plusieurs paramètres qui excéderait (aient) les critères de qualité recommandés pour l'eau de consommation domestique et la cause est ou peut être reliée à la construction ou à l'entretien du secteur de route concernée.

Dans ce cas, le(s) puits en question est (sont) clairement identifié(s) dans le rapport de suivi qui est transmis à la direction générale territoriale concernée, avec des recommandations pour redonner de l'eau de qualité au(x) résident(s) lésé(s) advenant qu'une (des) réclamation(s) soit (soient) adressée(s) au Ministère. La nature de ces recommandations varie selon le type de contamination rencontré. Lorsque les éléments chimiques en excès peuvent

être facilement traités, la recommandation est l'installation d'appareil de traitement adéquat. Lorsqu'il s'agit d'une augmentation de chlorures (ce qui représente la grande majorité des cas), la recommandation est généralement de faire creuser un nouveau puits (surface ou artésien selon le cas) en s'éloignant de la source de contamination. L'installation d'un système de filtration par osmose inverse (au robinet ou à l'entrée d'eau résidentielle) est une autre possibilité. Le rapport de suivi guide le personnel de la direction générale territoriale concernée afin de permettre un règlement du dossier à la satisfaction du (des) propriétaire(s).

3. PUIES ÉCHANTILLONNÉS

Les puits échantillonnés ont été ciblés à partir du programme de suivi environnemental des puits d'eau potable du 2 septembre 2016 (N/D : 0155-03-110(226)15) et produit à partir de l'étude de puits datée du 30 octobre 2015 (N/Dossier : 0155-03-110(026)15). Les puits cibles sont localisés sur le plan à l'annexe 1. Les propriétaires de ces puits sont :

N° des puits	Types de puits	Propriétaires	Adresses
P1	Pointe	[REDACTED]	461, route Ducharme(Rte 155)
P2	Pointe	[REDACTED]	471, route Ducharme(Rte 155)
P3	Pointe	[REDACTED]	479, route Ducharme(Rte 155)

Les trois puits ont été échantillonnés le 12 mai 2020 par Valérie Déraspe, géologue à la Direction de la géotechnique et de la géologie (DGG). Les fiches descriptives et les plans de localisation des puits qui ont été ciblés pour la deuxième année (2020) du suivi se trouvent à l'annexe 2.

Les méthodes de prélèvement et de conservation des échantillons d'eau utilisées sont basées sur les exigences de l'annexe 4 du Règlement sur la qualité de l'eau potable. Toutefois, dans le cadre des études de suivi, l'objectif est de connaître la qualité de l'eau à l'état brut, soit avant traitement. Pour ce faire, bien que le Règlement serve de référence, il est parfois préférable d'en déroger en échantillonnant à la sortie du réservoir d'eau, au robinet extérieur de la résidence ou directement dans le puits.

4. PARAMÈTRES ANALYSÉS

Les 12 paramètres physico-chimiques faisant l'objet du présent suivi sont les suivants :

- Calcium (mg/L)
- Chlorure (mg/L)
- Conductivité électrique (µS/cm)
- Couleur vraie (U.C.V.)
- Dureté totale (mg CaCO₃/L)
- Fer (mg/L)
- Manganèse (mg/L)
- Nitrates et Nitrites (mg N/L)
- pH
- Sodium (mg/L)
- Turbidité (U.T.N.)

- Sulfures (mg/L) si odeur lors de l'échantillonnage

La conductivité électrique et le pH ont été mesurés sur le terrain à l'aide d'un pH-mètre HI991300 de Hanna Instruments préalablement calibré, et les autres paramètres ont été analysés au laboratoire Eurofins-Environex de Québec, laboratoire accrédité par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

5. RÉSULTATS DES ANALYSES

Les résultats d'analyses de l'eau des puits cibles échantillonnés lors de la première et deuxième année de suivi ainsi qu'à l'étude de puits de 2015, se trouvent dans un tableau à l'annexe 3. Les certificats d'analyses, quant à eux, se retrouvent à l'annexe 4.

Les résultats obtenus ont été comparés aux recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (Santé Canada) et aux normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable du Québec (MELCC). Ces normes et recommandations sont présentées à l'annexe 5. Une copie des résultats d'analyses de l'eau de leur puits respectif a été envoyée aux propriétaires.

Les sels déglaçants utilisés pour l'entretien hivernal routier sont généralement composés de chlorure de sodium (NaCl), dont les proportions sont de 61% pour le chlorure et 39% pour le sodium. Le chlorure est un excellent traceur ne

réagissant peu ou pas dans l'environnement, il est donc le principal élément visé par un suivi environnemental.

Ainsi, à la lecture des résultats obtenus pour ce suivi, les observations suivantes peuvent être faites:

- Aucun puits ne montre de dépassement de la concentration maximale recommandée en chlorure qui est de 250 mg/L. L'eau du puits P3 présente même une forte amélioration au niveau de la concentration en chlorures passant de 638 mg/L avant travaux à 88 mg/L.
- L'eau du puits P1 présente un dépassement de la concentration maximale recommandée en sodium. Par contre, il est à noter que cet échantillon a été prélevé après le traitement à l'adoucisseur comparativement aux années précédentes où l'eau était seulement traitée par les filtres, ce qui expliquerait ce résultat. C'est ce qui expliquerait également les résultats en fer, manganèse et turbidité, qui eux, ont diminués.
- L'eau des puits P2 et P3 présente après-travaux une diminution des concentrations en fer et manganèse et ne présente plus de dépassement.

6. CONCLUSION

La deuxième année de suivi ne démontre pas l'influence des travaux de réaménagement et d'entretien de la route 155 sur la qualité de l'eau d'un des puits avoisinants. À la lumière de ces résultats, la deuxième année d'échantillonnage

marque la fin du programme de suivi environnemental des puits d'alimentation en eau.

Préparé par :



pour

Geneviève Roux, t.t.p.
Secteur hydrogéologie

Vérfié par :

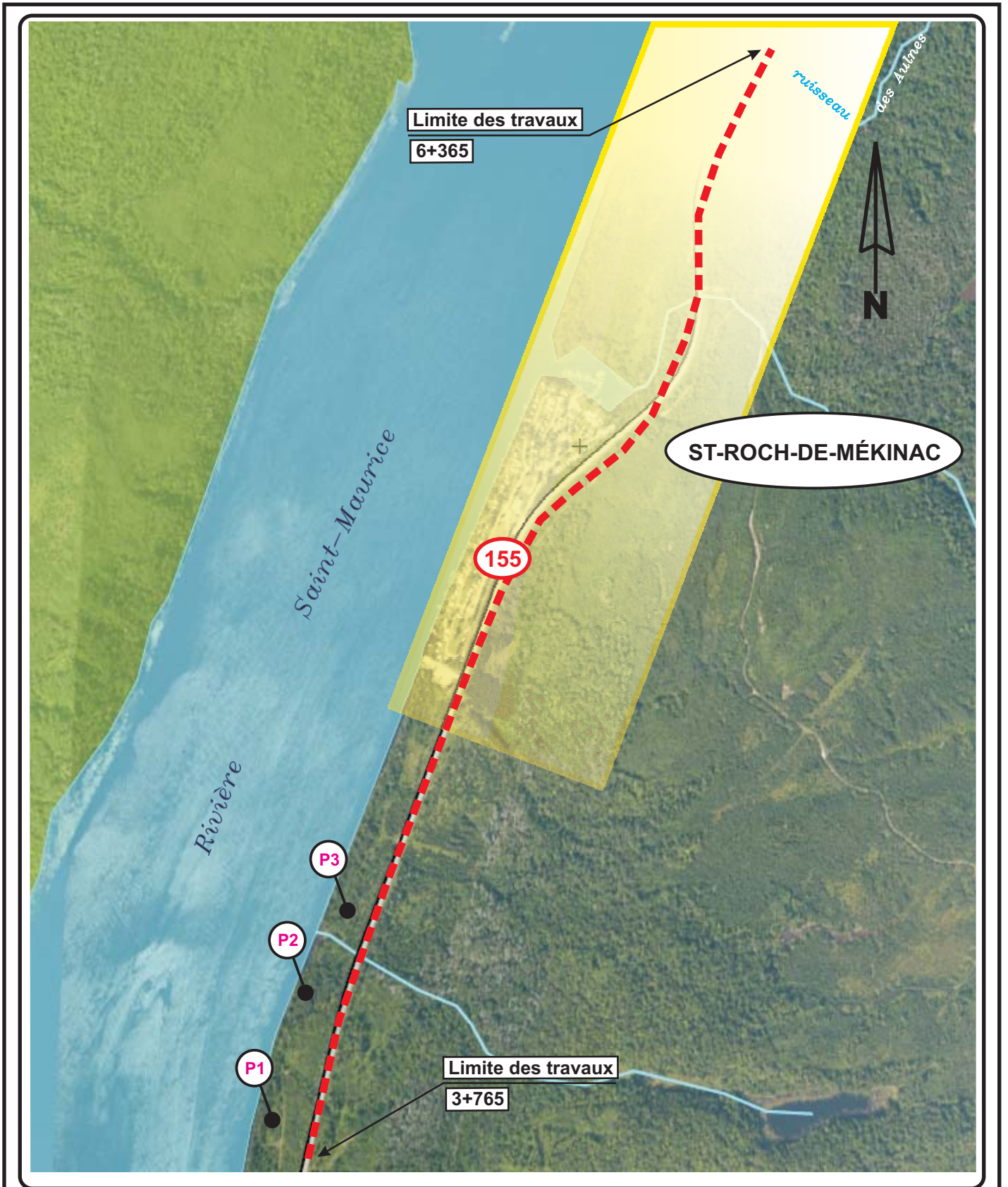


Daniel Soucy, ing. M.Sc., no OIQ : 118784
Secteur hydrogéologie
Direction de la géotechnique & géologie
2700 rue Einstein, bloc F, 1^{er} étage
Québec, QC G1P 3W8

ANNEXE 1

PLAN DE LOCALISATION DU PROJET ET DES PUITTS CIBLES

Plan de localisation du projet et des puits cibles



Transports
Québec

Direction générale du laboratoire des chaussées
Direction de la géotechnique et de la géologie

Échelle approximative



No. Dossier: 0155-03-110(026)20

- Route 155 réaménagée
- Aqueduc municipal
- P3 Numéro de puits

ANNEXE 2

FICHES DESCRIPTIVES ET PLANS DE LOCALISATION DES Puits CIBLES

DIRECTION DE LA GÉOTECHNIQUE ET DE LA GÉOLOGIE

Sujet : Fiche descriptive du puits

Dossier : 0155-03-110(226)20 P1

Municipalité : Saint-Roch-de-Mékinac C.E.P.: Lavolette

Propriétaire : [REDACTED] Téléphone : [REDACTED]

Adresse : 461, route Ducharme(Rte 155) Code postal : G0X 2E0

Type de puits : Pointe* Forme et dimension du puits : voir remarques*

Localisation : 10,0 m du chalet(du côté de Shawinigan) Chaînage : 3+815

Distance p/r fossé projeté : 88,3 m gauche

Type de boisage : acier* Longueur du boisage : 0,91m*

Profondeur du puits p/r T.N.: 3,51 m* Débit du puits (L/hre) : 2182L/hre*

Niveau d'eau actuel p/r T.N.: enfoui* Niveau d'eau usuel p/r T.N.: enfoui*

Type de pompe : Turbine* Batiments desservis : chalet*

Type de traitement d'eau : Voir remarques* Échantillon d'eau : Traité

Endroit du prélèvement : Robinet extérieur chalet Date et heure : 2020-05-12 12:32

Localisation de l'installation septique : fosse + champs*

Remarques : 2020-05-12: L'eau a une odeur de soufre et jaunâtre. CE: 993 MDT: 498 pH: 6,57 T: 8,3
2019: L'eau a une odeur de soufre. MDT: 492 T: 16,7
VISITE août 2016: Traitement d'eau: Adoucisseur + 2 filtres(big blue). Pour l'échantillonnage, le by-pass de l'adoucisseur a été mis mais impossible de prélever un échantillon sans que l'eau passe par les 2 filtres.

AVANT août 2016 (informations données par téléphone en juin 2015): Le puits est nouveau (2 mois). Le diamètre est soit 38 ou 50 mm*. Ils ne boivent pas l'eau car ils attendent d'avoir les résultats d'analyses. Ils ont comme type de traitement de l'eau un système Viqua qui traite le fer, le manganèse, la dureté et le pH. Robinet extérieur traité.

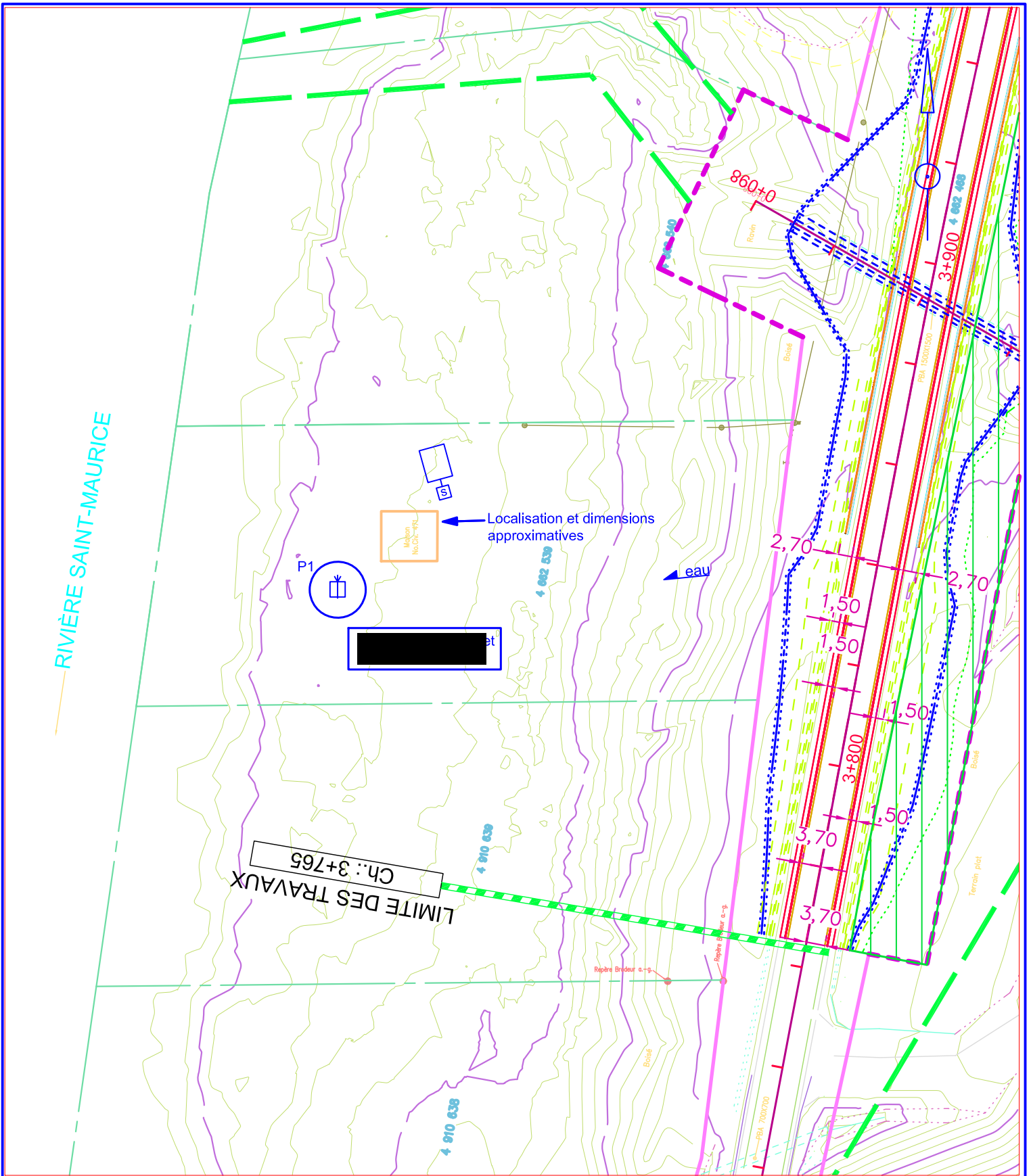
Ad. permanente: [REDACTED] Tél. [REDACTED]

Plan : Relevé par : Valérie Déraspe

Date : 2019-07-03 Firme : M.T.Q. (Service géotechnique et géologie)

Impacts : Aucun problème à prévoir

* Informations selon : [REDACTED]



DIRECTION DE LA GÉOTECHNIQUE ET DE LA GÉOLOGIE

Sujet : Fiche descriptive du puits

Dossier : 0155-03-110(226)20 P2

Municipalité : Saint-Roch-de-Mékinac C.E.P.: Lavolette

Propriétaire : [REDACTED] Téléphone [REDACTED]

Adresse : 471, route Ducharme(Rte 155) Code postal : G0X 2E0

Type de puits : Pointe* Forme et dimension du puits : 50 mm dia.*

Localisation : 30,0 m du garage (sous le banc de parc et jeux de pétanques) Chaînage : 4+102

Distance p/r fossé projeté : 84,0 m gauche de l'emprise

Type de boisage : acier* Longueur du boisage : inconnu*

Profondeur du puits p/r T.N.: 4,88 m* Débit du puits (L/hre) : suffisant*

Niveau d'eau actuel p/r T.N.: enfoui* Niveau d'eau usuel p/r T.N.: enfoui*

Type de pompe : Turbine* Batiments desservis : chalet*

Type de traitement d'eau : Voir remarques* Échantillon d'eau : Non traité*

Endroit du prélèvement : Robinet extérieur garage Date et heure : 2020-05-12 13:33

Localisation de l'installation septique : 5,0 m de la maison(enfouie)

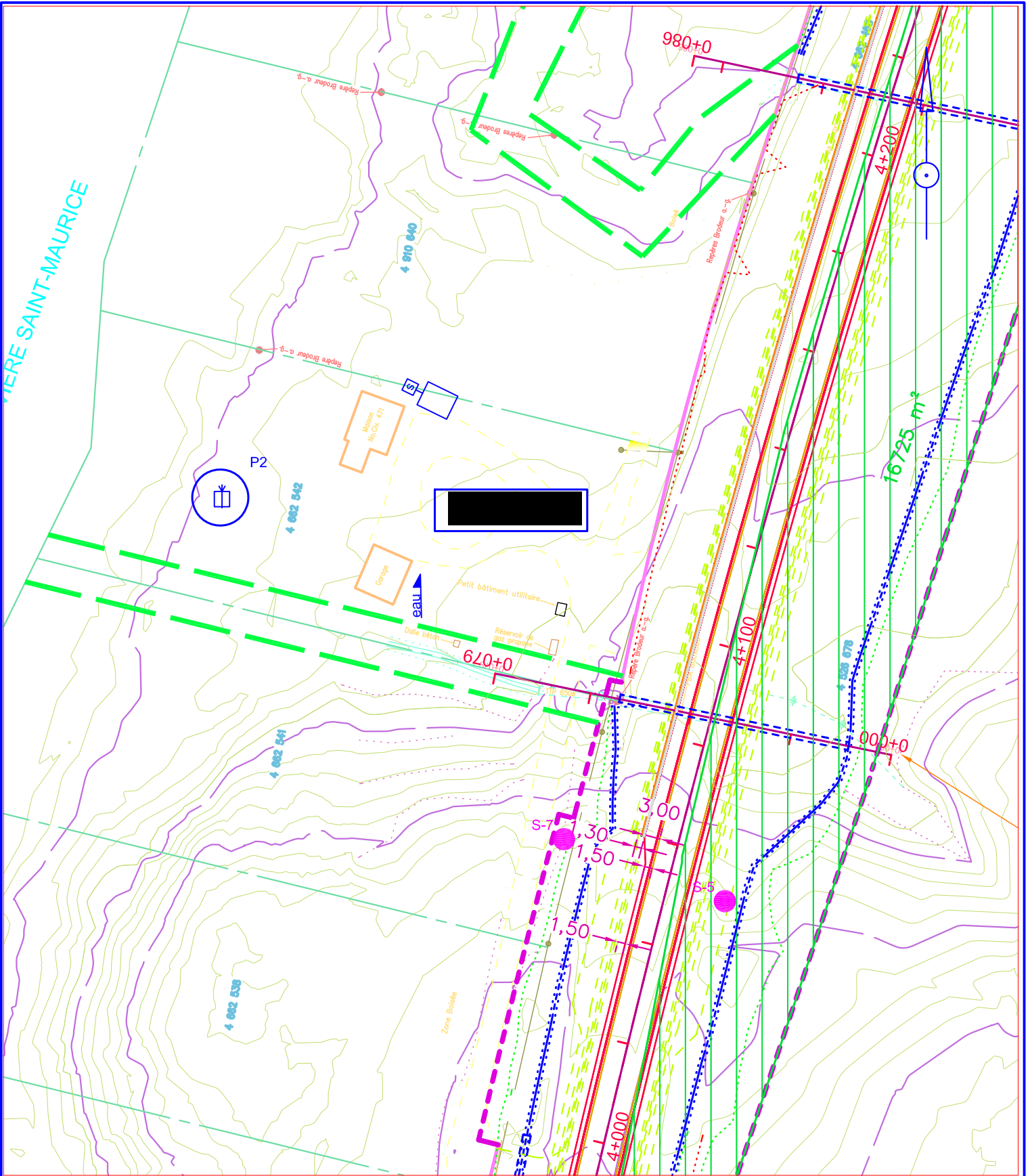
Remarques : 2020-05-12 : CE: 531 MDT: 266 pH: 6,47 T: 7,6
2019-07-03 : Puisqu'un accident au labo est survenu, rééchantillonnage des chlorures et de la couleur vrai. CE: 442, MDT: 220, pH 6,73 T: 11,5
2019-05-16 : Eau claire et sans odeur. CE: 869, MDT: 438, pH: 6,08 et T: 7,6
Ils boivent l'eau. Ils ont comme type de traitement d'eau, un traitement pour le fer et le manganèse. Le robinet du garage débite une eau non-traitée.
Ad.postale: [REDACTED] Tél. [REDACTED] et [REDACTED]

Plan : Relevé par : Valérie Déraspe

Date : 2019-05-16 Firme : M.T.Q. (Service géotechnique et géologie)

Impacts : Aucun problème à prévoir

* Informations selon : [REDACTED] téléphone)



DIRECTION DE LA GÉOTECHNIQUE ET DE LA GÉOLOGIE

Sujet : Fiche descriptive du puits

Dossier : 0155-03-110(226)20 P3

Municipalité : Saint-Roch-de-Mékinac C.E.P.: Lavolette

Propriétaire : [REDACTED] Téléphone : [REDACTED] cell.)

Adresse : 479, route Ducharme(Rte 155) Code postal : G0X 2E0

Type de puits : Pointe* Forme et dimension du puits : 50 mm dia. *

Localisation : À mi-chemin entre le garage et la rte 155 Chaînage : 4+325

Distance p/r fossé projeté : ~ 50 m gauche

Type de boisage : acier* Longueur du boisage : 1,22m*

Profondeur du puits p/r T.N.: 10,67m* Débit du puits (L/hre) : suffisant*

Niveau d'eau actuel p/r T.N.: enfoui* Niveau d'eau usuel p/r T.N.: enfoui*

Type de pompe : Turbine* Batiments desservis : chalet et garage*

Type de traitement d'eau : Aucun* Échantillon d'eau : Non traité*

Endroit du prélèvement : Robinet extérieur chalet Date et heure : 2020-05-12 13:08

Localisation de l'installation septique : écoflo*

Remarques : 2020-05-12: CE: 623 MDT: 303 pH: 6,55 T: 8,0
2019-07-03 : Puisqu'un accident au labo est survenu, rééchantillonnage des chlorures et de la couleur vrai. Échantillonnage au robinet extérieur puisque les propriétaires n'étaient pas présents. CE: 745, MDT: 365, pH 7,09 T: 18,5
2019-05-16 : Eau claire et sans odeur. CE: 423, MDT: 212, pH: 6,49 et T: 8,3

Ils boivent l'eau. Le puits est situé à mi-chemin entre le garage et la route 155.

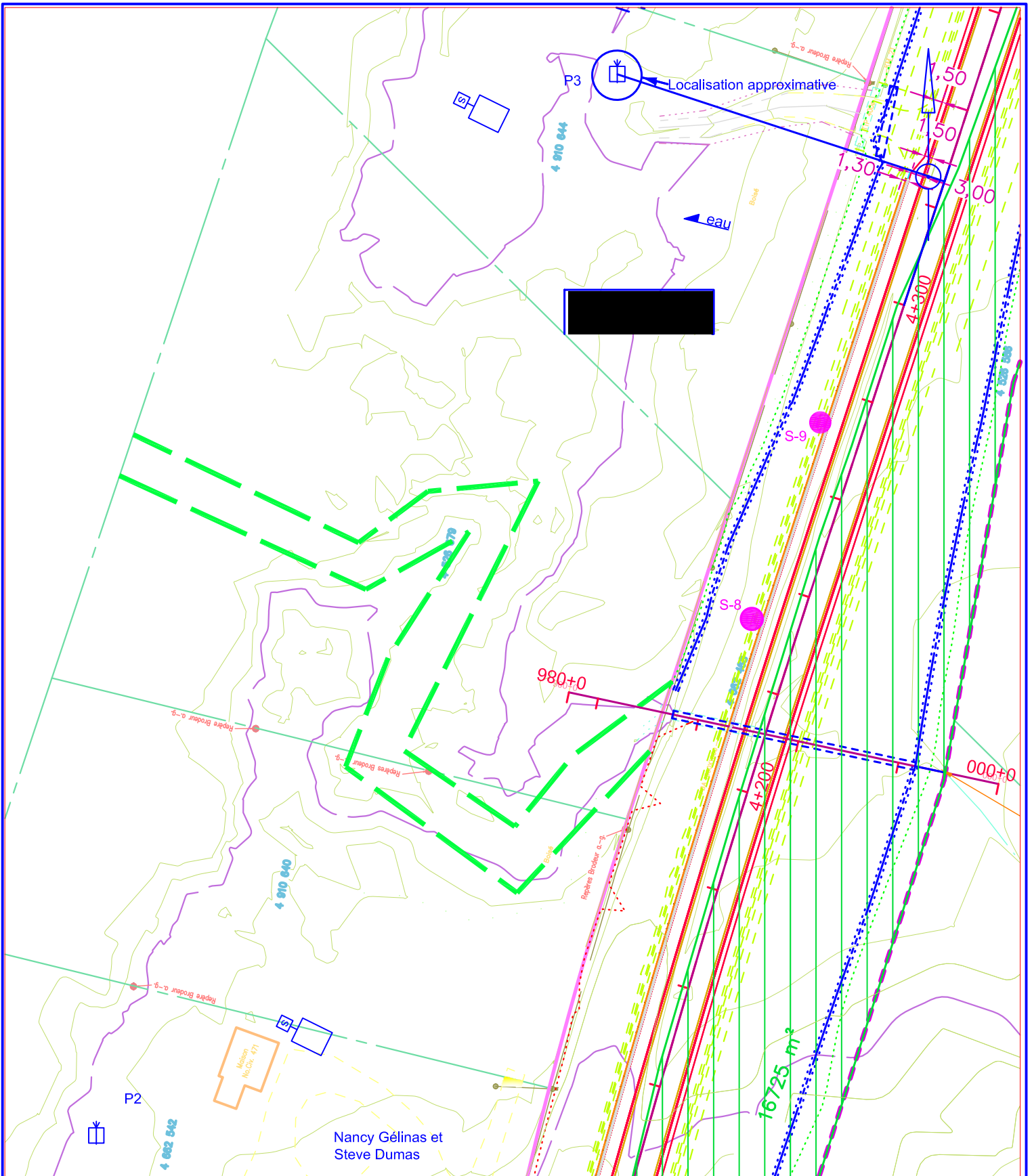
Ad.permanente: [REDACTED] Tél. [REDACTED]

Plan : Relevé par : Hélène Richard

Date : 2019-07-03 Firme : M.T.Q. (Service géotechnique et géologie)

Impacts : Risque faible de problèmes

* Informations selon : [REDACTED] (téléphone)



Nancy Gélinas et Steve Dumas

Transports Québec

Direction générale du laboratoire des chaussées
 Direction de la géotechnique et de la géologie

Propriétaire(s):
 [Redacted]

Chaînage du puits:
 4+325

⊠ : puits
 ⊞ : fosse septique
 Échelle 1:1000
 N/D: 0155-03-110(226)19

ANNEXE 3

TABLEAU SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES ANALYSES D'EAU

TABLEAU SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES ANALYSES D'EAU

Légende	Numéros des puits	Types de points d'eau	Niveau d'eau (m.)	Date d'échantillonnage	Paramètres analysés																
					Bactéries atypiques (UFC/100 mL)	Coliformes totaux (UFC/100 mL)	E. coli (UFC/100 mL)	Bromures (mg/L)	Calcium (mg/L)	Chlorure (mg/L)	Conductivité électrique (µS/cm.)	Couleur vraie (U.C.V.)	Dureté totale (mg/L CaCO ₃)	Fer (mg/L)	Manganèse (mg/L)	Nitrate et nitrite (mg N/L (N-NO ₃ +NO ₂))	pH	Sodium (mg/L)	Sulfates (mg/L)	Sulfure (mg/L)	Turbidité (U.T.N.)
(1) Tiré des recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (Santé Canada) ou du Règlement sur la qualité de l'eau potable au Québec (MELCC)																					
(2) Paramètres ne faisant pas l'objet de recommandations																					
(3) Le nombre exact d'unité de ce paramètre n'a pu être dénombré en laboratoire puisque masqué par un autre																					
(4) Pour les procédés de traitement et les réseaux de distribution - recommandation par Santé Canada de 7,0 à 10,5																					
(5) Puits dont l'eau d'échantillonnage était traitée avec un filtre.																					
(6) Puits dont l'eau d'échantillonnage était traitée avec un adoucisseur.																					
TNI Trop nombreux pour être identifiés																					
- Paramètre non analysé																					
■ Hors normes/recommandations																					
Concentrations maximales recommandées ⁽¹⁾					< 200	10	0	(2)	(2)	250	(2)	15	(2)	0,30	0,02	10	(4)	200	500	0,05	5
■	P1	Pointe	N.A.	2016-08-22 ⁽⁵⁾	0	0	0	-	29	180	860	72	150	19	1,60	<0,02	6,84	120	-	<0,02	7,7
461, route Ducharmes (route 155)			N.A.	2019-07-03 ⁽⁵⁾	-	-	-	-	31	204	971	2008	274	25,7	1,6	<0,1	6,70	98,8			84,7
Saint-Roch-de-Mékinac, QC G0X 2E0			N.A.	2020-05-12 ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	-	-	-	-	0,3	200	993	23	<20	0,2	0,006	<0,1	6,57	218	-	<0,02	0,4
■	P2	Pointe	N.A.	2015-06-23	0	0	0	-	17,5	173	733	<5	59	2,97	8,27	1,72	6,08	108	-	-	1,9
471, route Ducharmes (route 155)			N.A.	2019-05-16	-	-	-	-	38,4	-	869	<1	145	0,10	0,124	3,00	6,08	119	-	-	<0,1
Saint-Roch-de-Mékinac, QC G0X 2E0			N.A.	2019-07-03	-	-	-	-	-	114	442	13	-	-	-	-	6,73	-	-	-	-
■			N.A.	2020-05-12	-	-	-	-	17,8	119	531	10	66	0,20	0,016	0,6	6,47	60,4	-	-	1
■	P3	Pointe	N.A.	2015-06-23	0	0	0	<0,1	63	638	1250	<5	219	0,142	0,034	0,110	6,88	171	-	-	1,6
479, route Ducharmes (route 155)			N.A.	2019-05-16	-	-	-	-	18,8	-	423	2	84	0,14	0,026	<0,1	6,49	48,5	-	-	1,5
Saint-Roch-de-Mékinac, QC G0X 2E0			N.A.	2019-07-03	-	-	-	-	-	67	745	4	-	-	-	-	7,09	-	-	-	-
■			N.A.	2020-05-12	-	-	-	-	37,2	88	623	10	156	<0,1	<0,003	<0,1	8,00	55,3	-	-	0,8

N/D: 0155-03-110(226)20

ANNEXE 4

CERTIFICATS D'ANALYSES D'EAU

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

MTQ-DGLC-DGG
 Résultats Laboratoires
 2700, rue Einstein
 Québec, Québec
 G1P 3W8
Tél.: (418) 644-0181

Certificat : **2627088**
 Demande d'analyse : 100084990
 Date du rapport: 2020-05-22
 Projet client : 0155-03-110 (226) 20
 Bon de commande : 0155-0-110 (226) 20
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 4775802

Identification client : XXXXXXXXXX

Nature : Eau potable

Nom du préleveur : Valérie Déraspe

Date de prélèvement: 2020-05-12

Date de réception: 2020-05-12

Lieu du prélèvement : Robinet extérieur

Info. supplémentaires : Chalet - 461, rte Ducharme (rte 155), St-Roch-de-Mékinac, 112H32

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : 6.57

Température à la réception (°C) : 9.0

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Calcium soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-19	QC
Calcium (Ca)			0.3	mg/L		
Dureté totale	Non	ENVX-CHM-20			2020-05-15	QC
Résultat			<20	mg CaCO3/L		
Fer soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-19	QC
Fer (Fe)			0.2	mg/L		
Manganèse soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-19	QC
Manganèse (Mn)			0.006	mg/L		
Sodium soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-19	QC
Sodium (Na)			218	mg/L		
Nitrites et nitrates EP	Oui	ENVX-CHM-02			2020-05-12	QC
Résultat			<0.1	mg/L		

= Avertissement = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

MTQ-DGLC-DGG
 Résultats Laboratoires
 2700, rue Einstein
 Québec, Québec
 G1P 3W8
Tél.: (418) 644-0181

Certificat : **2627088**
 Demande d'analyse : 100084990
 Date du rapport: 2020-05-22
 Projet client : 0155-03-110 (226) 20
 Bon de commande : 0155-0-110 (226) 20
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 4775802

Turbidité	Oui	CHM01/ILCE18	2020-05-13	QC
Résultat		0.4	UTN	
Chlorures	Oui	PC-EN-CHI-PON028	2020-05-15	LG
Résultat		200	mg/L	
Couleur vraie	Oui	PC-EN-CHI-PON007	2020-05-13	LG
Résultat		23	UCV	
Sulfures totaux EP	Oui	PC-EN-CHI-PON018	2020-05-21	LG
Résultat		<0.02	mg/L	

Commentaires de l'échantillon Conductivité électrique : 993 µS/cm
 Type de captage : Pointe
 Type d'appareil de traitement : Adoucisseur et filtres
 Après traitement

Commentaires du certificat : C.C :
 Valérie Déraspe : Valerie.Deraspe@transports.gouv.qc.ca

Approuvé par :


 Michel Fila, B.Sc
 Chimiste, Site de Québec



■ = Avertissement ■ = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

MTQ-DGLC-DGG
 Résultats Laboratoires
 2700, rue Einstein
 Québec, Québec
 G1P 3W8
Tél.: (418) 644-0181

Certificat : **2625926**
 Demande d'analyse : 100085629
 Date du rapport: 2020-05-20
 Projet client : 0155-03-110(226)20
 Bon de commande : 0155-0-110 (226) 20
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 4775804

Identification client : XXXXXXXXXX

Nature : Eau potable

Nom du préleveur : Valérie Déraspe

Date de prélèvement: 2020-05-12

Date de réception: 2020-05-12

Lieu du prélèvement : Robinet extérieur garage

Info. supplémentaires : 471, rte Ducharme (rte 155), St-Roch-de-Mékinac, 13H33

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : 6.47

Température à la réception (°C) : 9.0

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Calcium soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-14	QC
Calcium (Ca)			17.8	mg/L		
Dureté totale	Non	ENVX-CHM-20			2020-05-15	QC
Résultat			66	mg CaCO3/L		
Fer soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-14	QC
Fer (Fe)			0.2	mg/L		
Manganèse soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-14	QC
Manganèse (Mn)			0.016	mg/L		
Sodium soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-14	QC
Sodium (Na)			60.4	mg/L		
Nitrites et nitrates EP	Oui	ENVX-CHM-02			2020-05-12	QC
Résultat			0.6	mg/L		

XXXXXX = Avertissement XXXXXX = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

MTQ-DGLC-DGG
 Résultats Laboratoires
 2700, rue Einstein
 Québec, Québec
 G1P 3W8
Tél.: (418) 644-0181

Certificat : **2625926**
 Demande d'analyse : 100085629
 Date du rapport: 2020-05-20
 Projet client : 0155-03-110(226)20
 Bon de commande : 0155-0-110 (226) 20
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 4775804

Turbidité	Oui	CHM01/ILCE18	2020-05-13	QC
Résultat		1.0	UTN	
Chlorures	Oui	PC-EN-CHI-PON028	2020-05-15	LG
Résultat		119	mg/L	
Couleur vraie	Oui	PC-EN-CHI-PON007	2020-05-13	LG
Résultat		10	UCV	

Commentaires de l'échantillon Conductivité électrique : 531 μ S/cm
 Type de captage : Pointe
 Type d'appareil de traitement : Fer et Mn
 Avant le traitement

Commentaires du certificat : C.C :
 Valérie Déraspe : Valerie.Deraspe@transports.gouv.qc.ca

Approuvé par :

Galya Dimitrova Minkova, Ph. D. B. Sc
 Chimiste, Site de Québec



■ = Avertissement ■ = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

MTQ-DGLC-DGG
 Résultats Laboratoires
 2700, rue Einstein
 Québec, Québec
 G1P 3W8
Tél.: (418) 644-0181

Certificat : **2625925**
 Demande d'analyse : 100085628
 Date du rapport: 2020-05-20
 Projet client : 0155-03-110(226)20
 Bon de commande : 0155-0-110 (226) 20
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 4775803

Identification client : XXXXXXXXXX

Nature : Eau potable

Nom du préleveur : Valérie Déraspe

Date de prélèvement: 2020-05-12

Date de réception: 2020-05-12

Lieu du prélèvement : Robinet extérieur

Info. supplémentaires : Chalet - 479, rte Ducharme (rte 155), St-Roch-de-Mékinac, 13H08

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : 6.55

Température à la réception (°C) : 9.0

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Calcium soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-13	QC
Calcium (Ca)			37.2	mg/L		
Dureté totale	Non	ENVX-CHM-20			2020-05-15	QC
Résultat			156	mg CaCO3/L		
Fer soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-13	QC
Fer (Fe)			<0.1	mg/L		
Manganèse soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-13	QC
Manganèse (Mn)			<0.003	mg/L		
Sodium soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2020-05-13	QC
Sodium (Na)			55.3	mg/L		
Nitrites et nitrates EP	Oui	ENVX-CHM-02			2020-05-12	QC
Résultat			<0.1	mg/L		

= Avertissement = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

MTQ-DGLC-DGG
 Résultats Laboratoires
 2700, rue Einstein
 Québec, Québec
 G1P 3W8
Tél.: (418) 644-0181

Certificat : **2625925**
 Demande d'analyse : 100085628
 Date du rapport: 2020-05-20
 Projet client : 0155-03-110(226)20
 Bon de commande : 0155-0-110 (226) 20
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 4775803

Turbidité	Oui	CHM01/ILCE18	2020-05-13	QC
Résultat		0.8	UTN	
Chlorures	Oui	PC-EN-CHI-PON028	2020-05-15	LG
Résultat		88	mg/L	
Couleur vraie	Oui	PC-EN-CHI-PON007	2020-05-13	LG
Résultat		10	UCV	

Commentaires de l'échantillon Conductivité électrique : 623 μ S/cm
 Type de captage : Pointe
 Type d'appareil de traitement : Aucun

Commentaires du certificat : C.C :
 Valérie Déraspe : Valerie.Deraspe@transports.gouv.qc.ca

Approuvé par :

Galya Dimitrova Minkova, Ph. D. B. Sc
 Chimiste, Site de Quebec



■ = Avertissement ■ = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

ANNEXE 5

**TABLEAU DES NORMES ET DES RECOMMANDATIONS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU
POTABLE**

Sujet : Tableau des normes et des recommandations pour la qualité de l'eau potable

Normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) du MELCC

Les normes sont tirées du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) du MELCC et sont établies pour des paramètres qui pourraient avoir des effets sur la santé.

Paramètres microbiologiques	Concentrations maximales établies
Bactéries atypiques (UFC/100ml)	200
Coliformes totaux (UFC/100ml)	10
Escherichia coli (UFC/100ml)	0
Bactéries entérocoques (UFC/100ml)	0
Paramètres concernant les substances inorganiques	Concentrations maximales établies
Antimoine (mg/L)	0,006
Arsenic (mg/L)	0,010
Baryum (mg/L)	1,0
Bore (mg/L)	5,0
Cadmium (mg/L)	0,005
Chrome (mg/L)	0,050
Cuivre (mg/L)	1,0
Cyanure (mg/L)	0,20
Fluorure (mg/L)	1,50
Mercurure (mg/L)	0,001
Nitrates et nitrites (mg/L exprimé en N)	10
Plomb (mg/L)	0,010
Sélénium (mg/L)	0,010
Uranium (mg/L)	0,020
Paramètre concernant la turbidité	Valeur maximale établie
Turbidité (UTN)	5

Recommandations établies par Santé Canada

Les recommandations sont établies par Santé Canada en fonction de critères de santé et identifiées comme concentrations maximales acceptables (CMA)

Paramètres chimiques et physiques	Concentrations maximales acceptables
Manganèse (mg/L)	0,12

Les recommandations sont établies par Santé Canada et sont identifiées comme objectifs d'ordre esthétique (OE) (couleur, odeur, goût).

Paramètres chimiques et physiques	Concentrations maximales recommandées
Chlorure (mg/L)	250
Couleur vraie (UCV)	15
Fer (mg/L)	0,3
Manganèse (mg/L)	0,02
Matières dissoutes totales (mg/L)	500
Sodium (mg/L)	200
Sulfate (mg/L)	500
Sulfure (mg/L)	0,05

Autres paramètres ne faisant pas l'objet d'une norme ou d'une recommandation

Alcalinité totale (en CaCO ₃ mg/L pH 4,5)	-
Bicarbonates (HCO ₃ comme CaCO ₃ mg/L)	-
Bromure (mg/L)	-
Calcium (mg/L)	-
Conductivité électrique (µS/cm)	-
Dureté totale (CaCO ₃ mg/L)	-
pH	*

* Pour les procédés de traitement et les réseaux de distribution - recommandation par Santé Canada de 7,0 à 10,5

